

la aquacianá (a) M. Mma Malla



DEMANDE DE REJET AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Pour tous renseignements, contacter le service réseaux et assainissement

a: 01 47 32 65 87 - Fax: 01 41 96 87 91 E-mail: voirie-deplacements@mairie-rueilmalmaison.fr

Délai de réalisation du (ou des) branchement(s) : 3 mois à compter de cette demande, sous réserve de paiement de l'acompte à réception du devis

Je soussigne (e)) ivi., iviitie, ivielle				
Nom :		Prénom :			
Domicilié (e) à					
Tél :	Fax :	F	Portable :		
E-mail :					
Agissant en qua	ılité de : Prop	oriétaire Ge	estionnaire	Locataire [Autre
• Pour le d l'égout	compte de la perso	onne ou de l'entit	é réglant les t	ravaux de rac	cordement à
Nom :		Prénom :			
Adresse :					
Tél :	Fax :		Portable :		
E-mail :					
	'entité est différente				
	compte de la person 2012), la participati		•	**	délivré avant
		<u>-</u>	_		
	Fax :				
161	I ax				
⊏ mail ·					
E-mail :					

sollicite la réalisation du raccordement à l'égout (en un ou plusieurs branchements) et m'engage à verser 70 % du montant du devis avant réalisation des travaux, en un versement, et le solde réajusté en fonction des plus-values ou des moins-values à réception du titre de recette du trésor public après réalisation des travaux.

Le cas échéant, je m'engage également à verser la participation financière prévue à l'article L35 du code de la Santé Publique, ou la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif selon la délibération 102-2015.

Le devis, dont je déclare avoir pris connaissance, est établi selon le métré réalisé contradictoirement entre le territoire Paris Ouest La Défense et le demandeur, majoré de 5 % de frais généraux. J'ai bien noté que ce montant est une estimation. Il pourra être modifié en cas de difficultés rencontrées sur le chantier, notamment présence de terrain rocheux ou de réseaux concessionnaires empêchant le tracé prévu du branchement.

Les branchements (préciser l'adresse) : Branchement n°1 :						
Branchement n°2 Branchement n°3 Branchement n°4 Branchement n°5	des eaux usées des eaux usées des eaux usées des eaux usées des eaux usées des eaux usées	des eaux pluviales				
Surface totale de plancher : Permis de construire : Construction nouvelle	superficie superficie repôts superficie m²	m ² m ² ement d'affectation				
Fait à Rueil-Malmaison, le		(Signature)				

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
<u>Vu le réseau</u> :
Pour les permis délivrés avant le 1er juillet 2012, calcul de la Participation au Raccordement à l'Égout (PRE)
1er au 20ème : 21ème au 100ème : 101ème au :
Taxe Totale :
Dans le cadre de surface de plancher supérieure à 1000m², calcul de la PFAC (délibération 102-2015) PFAC = 7,69 € x